

Guide du parent accompagnateur

▢ Le parent accompagnateur travaille en collaboration avec le ou les entraîneurs qui accompagnent les nageurs lors d'une compétition. En cas de doute, le parent consulte l'entraîneur qui est le premier responsable.

▢ Pendant la compétition, il voit à ce que chaque athlète soit présent au lieu de départ, à l'heure prévue.

▢ Il choisit un restaurant offrant des repas équilibrés convenant à des athlètes.

▢ Il s'assure qu'il n'y ait aucun usage de boisson alcoolique, de tabac, de stimulant de stupéfiant ou de drogue.

▢ Il assure un comportement adéquat de tous les nageurs dont il est responsable.

▢ A l'enregistrement à l'hôtel il s'assure d'obtenir un double des clés de toutes les chambres qui seront occupées par nos nageurs.

▢ Il voit au réveil et au coucher des athlètes aux heures prévues (couvre-feu).

▢ Lors des couchers, il s'assure que chaque athlète est dans la chambre qui lui a été assignée.

▢ Il demeure en tout temps en contact direct avec les athlètes.

▢ En collaboration avec l'entraîneur, il s'assure de la présence des athlètes à la piscine aux heures prévues.

▢ Il assure une constante disponibilité auprès des athlètes, à la demande de l'entraîneur.

▢ Il se renseigne de tout cas où un athlète doit prendre des médicaments.

▢ En quittant l'hôtel ou le restaurant, il s'assure que tout est en ordre, et que les factures sont réglées

▢ En cas de force majeure et en collaboration avec l'entraîneur, il permet à un athlète de quitter le site pendant une compétition.

▢ À la fin d'une compétition et avec l'autorisation de l'entraîneur, il permet à un athlète de quitter le site avec ses parents.